

Résumé de la première journée du débat virtuel de ADA

Les participants de la première journée du débat virtuel de ADA (1er mars) ont identifié quelques facteurs qui pourraient expliquer le phénomène de la concentration des investissements étrangers en microfinance vers un nombre limité de grandes IMF matures. Il s'agit principalement de la logique dominante du marché à laquelle obéissent les placements des VIM, ainsi que des risques liés à l'investissement dans des IMF plus petites, à savoir, des limites en termes de performance et de transparence et la faiblesse de leurs capacités de gestion.

Quelques solutions ont été proposées par les participants dont notamment: une définition plus claire des critères de l'investissement socialement responsable ainsi que sa promotion, et le renforcement des capacités des IMF à travers les associations professionnelles et éventuellement un système de tutorat entre grandes et petites IMF.

Résumé de la deuxième journée du débat virtuel de ADA

Dans cette deuxième journée du Débat Virtuel de ADA (2 mars), les participants ont mentionné une série de conséquences qui pourraient découler de la concentration des fonds vers un nombre limité d'IMF. D'une part, sous la pression des investisseurs et de flux de capitaux importants, les grandes IMF risqueraient de privilégier l'objectif financier au détriment de leur objectif social initial. D'autre part, le potentiel élevé de plus petites IMF, qui touchent d'autres segments de la population (rurale, plus défavorisée etc.) avec une offre de services financiers et non financiers plus large, resterait méconnu et inexploité.

Parmi les propositions d'actions à entreprendre, nous pouvons retenir : la concertation entre IMF, investisseurs, organisations d'appui et pouvoirs publics afin de revoir les critères d'octroi des financements pour qu'ils tiennent mieux compte du potentiel et de la performance sociale des IMF plus petites.

Résumé de la troisième journée du débat virtuel de ADA

Les participants de la troisième journée du Débat Virtuel de ADA (3 mars) ont constaté que dans le contexte actuel de crise, il est encore plus important que les investisseurs disposent d'informations approfondies sur la politique d'investissement des VIM, et que ces derniers, disposent d'informations précises sur les performances financières et sociales des IMF. Les notations et les labels ont donc un rôle important à jouer dans le renforcement de la transparence du secteur.

La discussion était centrée sur les notations, et principalement sur la question des critères sur lesquels elles devraient se baser (capacité de remboursement des clients, gouvernance de l'IMF etc.). Les échanges ont également porté sur la question de savoir comment rendre ces notations plus accessibles aux IMF plus petites (réduction des prix, systèmes de co-financement IMF-investisseurs-autres parties prenantes, adaptation des critères d'évaluation aux différentes catégories d'IMF etc.).

L'autre point central de la discussion fut la possibilité pour les IMF de proposer à côté des crédits pour activités génératrices de revenus, des crédits à consommation qui répondraient également aux besoins des populations vulnérables, mais avec une analyse pertinente pour ne pas s'exposer à des risques de non remboursement trop élevés.

Résumé de la quatrième journée du débat virtuel de ADA

Les participants de cette quatrième journée de discussion (8 mars) ont souligné que le financement des VIM et les services d'assistance technique (AT) sont deux besoins réels des IMF. Les avis des intervenants étaient partagés entre la nécessité ou non de combiner AT et financement.

Comme avantages d'une telle combinaison, nos participants ont mentionné : l'alignement/ la complémentarité entre les services d'AT et le financement pour le développement de l'IMF ; la réduction des risques sur les investissements des VIM ; la possibilité d'affecter une partie des profits des VIM à l'AT afin de renforcer les capacités des IMF présentes dans leur portefeuille et de créer des opportunités pour investir dans les IMF plus petites à fort potentiel.

Des inconvénients ont également été relevés: compte tenu de la concentration du financement vers un nombre limité d'IMF, le risque que ces grandes IMF s'accaparent la majorité des services d'AT ; l'influence des VIM sur les objectifs (sociaux) des IMF et risque pour ces dernières de perdre leur autonomie; difficultés pour les VIM, plus que pour les acteurs publics, d'offrir des services d'AT adaptés.

Une alternative serait, selon certains participants, la coexistence de structures qui proposent une combinaison de financement et de services d'AT, et de structures qui proposent uniquement l'un ou l'autre – le plus important étant de trouver un bon équilibre entre les deux répondant aux besoins spécifiques de chaque IMF.

Pour créer plus d'opportunités d'accès aux offres de ces différents acteurs, aussi bien en financement qu'en AT, les participants ont souligné la nécessité d'encourager le regroupement en réseaux des IMF plus petites.

Dernière journée du débat virtuel de ADA

La dernière journée du débat virtuel de ADA (9 mars) était l'occasion pour tous les participants de proposer des actions concrètes à entreprendre par les différents acteurs du secteur :

- **IMF** : se conformer aux règles de bonnes pratiques en microfinance ; mieux communiquer sur leurs pratiques à travers différents outils (sites web, rapports annuels etc.) ;
- **VIM** : agir en tant qu'investisseurs responsables ; définir leurs critères d'investissement sur la base de bons rapports de partenariat ;
- **Associations professionnelles/ Organisations d'appui** : fournir des services variés aux IMF (information, formation, appui/ conseil, appui financier, services d'assistance technique etc.) ; défendre les intérêts des IMF auprès des pouvoirs publics et autres parties prenantes ;
- **Autorités publiques** : comme pour le secteur financier classique, meilleure implication des autorités publiques et dialogue avec les autres acteurs dans la définition des stratégies de développement du secteur de la microfinance (surtout dans le domaine de la régulation aussi bien au niveau national qu'international).

Ces différentes propositions seront analysées plus en détail dans le Document de Suivi qui sera publié par ADA dans les mois à venir.